



## Application mobile « Caf - Mon Compte » de la Caisse nationale des allocations familiales : un million de téléchargements après 8 mois d'existence !

Pour faciliter l'accès de tous au site [caf.fr](http://caf.fr), les Allocations familiales ont lancé, en janvier 2014, une application mobile dédiée à la consultation de « Mon Compte ». **Cette application rencontre un grand succès : le cap du million de téléchargements a été franchi la semaine dernière et elle recueille des notes positives sur les deux « stores » : 4/5.**

Cette offre gratuite, simple, sécurisée et intuitive permet à tout moment à l'allocataire de :



### - consulter ses versements

Il accède rapidement à ses 10 derniers paiements (dates et montants), parcourt son historique jusqu'aux 24 derniers mois. Il peut également télécharger sur son mobile ses relevés ou attestations au format Pdf.

### - gérer ses informations personnelles

Il retrouve les renseignements sur sa situation et modifie, si nécessaire, ses coordonnées (adresse mél, téléphone).

### - suivre ses démarches en ligne

Il suit l'avancement de ses démarches réalisées sur [caf.fr](http://caf.fr), en étant informé à chaque connexion en cas d'éléments manquants.

### - simplifier les échanges avec sa Caf

Il retrouve ses échanges avec sa Caf (courriers, courriels...) en une seule rubrique. Il est alerté en cas de nouveaux messages.

En complément de l'application, l'ergonomie du site est revue pour que sa consultation s'adapte, quel que soit l'écran (ordinateur, tablette, smartphone) sur lequel le site [caf.fr](http://caf.fr) est consulté.

Chaque mois, 27% des consultations du site [caf.fr](http://caf.fr) sont réalisées à partir d'un mobile (tablette ou smartphone). Ce chiffre est en progression constante.

L'usage du mobile concerne l'ensemble de la population allocataire, y compris les personnes en situation de précarité, qui lorsqu'elles doivent, pour des raisons économiques, limiter leur budget communication renonce prioritairement à l'ordinateur et le téléphone fixe au bénéfice du portable et du smartphone.

### **Nouvelles fonctionnalités de l'Appli mobile « Caf - Mon Compte »** Depuis cet été

Les parents ont la possibilité de déclarer la scolarité de leurs enfants âgés de 16 à 18 ans, ouvrant droit à l'Allocation de rentrée scolaire.

### Dès le 21 octobre

Pour les étudiants bénéficiaires d'une aide au logement : possibilité de confirmer sa situation de boursier (nécessaire au calcul des droits de janvier prochain).

### **Prix « Coup de pouce » pour l'application « Caf - Mon compte »**

Le 19 juin dernier, les visiteurs du Salon des pratiques innovantes de la relation de service, organisé par le Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique ont attribué à la Cnaf le prix « Coup de pouce » pour l'application.



Contact presse  
Guillaume Peyroles  
Tél. : 01 45 65 54 05  
[guillaume.peyroles@cnaf.fr](mailto:guillaume.peyroles@cnaf.fr)